

Ordre d'Inscription sur le site www.achat-aeronautique.com

Fichier Aéronautique et Spatial – 3 rue Paul Doumer - 78140 VELIZY
Tél-Fax : 01 39 46 10 10 – Email : bcd@wanadoo.fr

5 rubriques couvrant l'ensemble des secteurs de l'Industrie Aéronautique et Spatiale

Equipementiers, Prestataires de Services, Sous-Traitants

Constructeurs

Intervenants de l'Industrie Spatiale

Aéroports, Compagnies Aériennes

Organismes Officiels, Grandes Ecoles



Dossier suivi par : Pierre Dubreuil

Choisissez l'inscription la mieux adaptée à votre image

- | | |
|--|----------------|
| 1 ▷ Référencement sur le site www.achat-aeronautique.com
(raison sociale, adresse, téléphone, fax, e-mail, personnes à contacter, références clients) | 165€ HT |
| 2 ▷ Lien Actif = 1 ▷ Référencement
+ Lien vers votre (vos) site(s) Internet | 265€ HT |
| 3 ▷ Présence Plus = 2 ▷ Lien Actif
+ Logo + Texte de 10 lignes de 35 caractères | 420€ HT |
| 4 ▷ Vignette = 3 ▷ Présence Plus
+ Vignette (Dimension 180 x 301 pixels : logo + 3 phrases de 8 mots) | 525€ HT |
| 5 ▷ Bandeau = 3 ▷ Présence Plus
+ Logo + phrase d'accroche Dimension 990 x 161 pixels : logo + 4 phrases de 12 mots | 625€ HT |
| 6 ▷ Page Web = 3 ▷ Présence Plus
+ Ecran (Dim. 650 x 545 pixels : Images + logo + Coordonnées complètes + 25 lignes de texte) | 830€ HT |

Détail de la Commande

Inscription N° _____

Rubrique professionnelle :

Paiement à l'ordre de FAS

Chèque N° _____

Banque _____

	Euros
Total HT	_____
TVA 20 %	_____
Total TTC	_____

Date, Cachet, Signature

Nom du signataire :

Conditions générales de vente : Le site www.achat-aeronautique.com est commercialisé par BPCG EDITIONS - S.A.S. au capital de 30.000 E - RCS Versailles 753 783 943 - SIRET : 753 783 943 00016 - APE : 5819Z – L'Ordre d'Inscription est valable pour une durée d'un an à compter de la signature du présent ordre. Le renouvellement s'effectuera par tacite reconduction le jour anniversaire de la commande, sauf dénonciation préalable par l'une ou l'autre des parties, deux mois avant l'échéance annuelle. En cas de contestation, il est fait attribution expresse de compétence devant le Tribunal de Commerce de Versailles.